

2008/420 - Désignation d'un représentant de la Ville de Lyon au sein du Comité Local d'Information et de Concertation auprès des sociétés Arkéma, Bluestar Silicone, Huntsman, Rhodia Opération Belle Etoile, Rhodia Opération Usine de Saint-Fons Chimie (Direction des Assemblées)

Rapporteur : M. COLLOMB Gérard

Sur demande du Préfet en date du 30 mai 2007 et conformément aux dispositions du code de l'Environnement, il convient de désigner un représentant de la Ville de Lyon pour siéger au sein du collège des Collectivités Territoriales.

Je vous propose la candidature de **Bruno Charles.**

Y a-t-il d'autres candidatures ?

M. Bruno Charles est désigné.

(Le Groupe Ensemble Pour Lyon ne prend pas part au vote.)

(Adopté.)